

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

J'ai l'insigne honneur de présenter, au nom du Bureau, le projet de résolution contenu dans le document coté **A/C.6/77/L.20** et intitulé « Protection diplomatique ».

Ce projet de résolution est basé sur la résolution 74/188 de l'Assemblée générale adoptée le 18 décembre 2019 et comprend les mises à jour techniques pertinentes, ainsi que quelques nouveaux paragraphes.

Aussi voudrais-je vous édifier sur les principaux éléments de ce projet de résolution.

Au titre des mises à jour techniques, le **paragraphe 1 du dispositif** recommanderait, les articles sur la protection diplomatique à l'attention des États, et inviterait ceux-ci à adresser par écrit au Secrétaire général toute observation supplémentaire, notamment relative à la recommandation de la Commission du Droit international concernant l'élaboration d'une convention sur la base des articles.

Par conséquent, dans le **paragraphe 2 du dispositif**, l'Assemblée générale déciderait de reprendre le point de l'ordre du jour à sa 80^e session, compte tenu des observations écrites soumises au Secrétaire général et des opinions exprimées lors des débats tenus depuis 2007.

Lors de cette 80^e session, les États membres continueraient à examiner la question d'une convention sur la protection diplomatique ou toute autre suite qu'il conviendrait de donner à ces articles.

Monsieur le Président,

S'agissant des nouveaux paragraphes, l'Assemblée générale noterait, dans le **préambule** de la résolution, qu'il existe un lien étroit entre les articles sur la protection diplomatique et les articles sur la responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite.

Enfin, dans le **paragraphe 3 du dispositif**, l'Assemblée générale encouragerait tous les États Membres à poursuivre le dialogue de fond de manière informelle durant la période menant à la 80^e session.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je voudrais recommander à la Sixième Commission d'adopter sans vote le projet de résolution coté **A/C.6/77/L.20**, tout en adressant mes sentiments les meilleurs à l'ensemble des délégations pour leur engagement et leur flexibilité.

Je vous remercie.